

Pour être sûr de recevoir tous nos emails, [ajoutez-nous à votre carnet d'adresses](#).
Si ce mail ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).



Osez l'apprentissage avec PSL72



Le sport et les loisirs représentent **un secteur en croissance avec des opportunités d'insertion professionnelle** à saisir. PSL s'engage auprès des jeunes qui veulent transformer leur passion en profession, en les accompagnant pour une insertion professionnelle réussie.

Pour encourager et inciter les entreprises à continuer à recruter des salariés en contrat d'apprentissage malgré le contexte économique difficile, le gouvernement a pris des mesures d'aide à l'apprentissage.

Avec ce plan d'aide pour les entreprises qui est prolongé pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2024, le coût du recrutement d'un salarié en contrat d'apprentissage représente un faible reste à charge – voire quasi nul – pour la 1ère année de contrat. Les modalités sont les suivantes : Une aide employeur exceptionnelle de 6000€ pour chaque recrutement d'alternants mineurs ou majeurs (moins de 30ans).

[En savoir plus](#)

Des solutions RH 360° pour vous accompagner dans la gestions de vos emplois



profession sport & loisirs *Serthé* propose

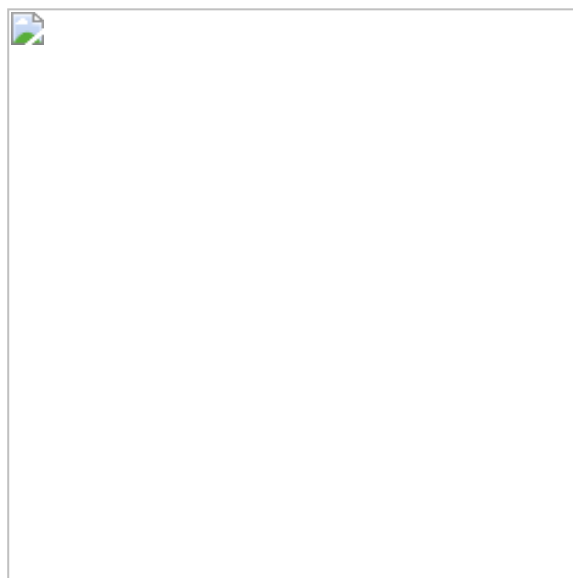
6 services pour vous accompagner dans vos démarches employeur

PSL PARTAGE	PSL RECRUTE
PSL FORME	PSL CONSEILLE
PSL SIMPLIFIE	PSL ACCOMPAGNE

DEVENIR ADHÉRENT

Je contacte PSL > Je rencontre un membre du groupement > Nous définissons ensemble mes besoins > Je bénéficie de conseils et suis accompagné dans mes démarches

Nos adhérents prennent la parole



[Lire plus de témoignages d'adhérents PSL72](#)

Notez dans vos agendas : Réunion Publique



JE M'INSCRIS

Guid'ASSO

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

En partenariat avec **le mouvement ASSOCIATIF**
Pays de la Loire



Guid'Asso
Pays de la Loire

Guid'Asso vous simplifie la vie associative



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

En partenariat avec **le mouvement ASSOCIATIF**
Pays de la Loire



Vous portez un projet associatif ?
Vous êtes un-e responsable bénévole ?
Vous avez des questions sur la vie associative ?



Guid'Asso
Accompagnement spécialiste

- Accompagne les associations ou les porteurs de projets sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique
- Évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés
- Mobilise les ressources et s'associe à d'autres acteurs si nécessaire
- Apporte son expertise à la vie du réseau
- Peut concevoir et mettre en place des formations

Votre **Groupe d'Employeur Profession Sport et loisirs 72** est désormais labellisé **Guid'Asso « accompagnateur spécialiste »** en gestion des ressources humaines.

[En savoir plus](#)

Dispositif exceptionnel de financement du Compte Personnel de Formation par le COSMOS et la branche Sport



Le COSMOS et les partenaires sociaux de la branche Sport proposent à tout individu et tout salarié de la branche d'obtenir un financement complémentaire aux droits inscrits à leur Compte Personnel de Formation (compte CPF). Ce **dispositif exceptionnel doté de 5 M€, mis en place par le COSMOS et la Branche Sport, en collaboration avec le ministère du Travail et la Caisse des Dépôts et Consignations**, sert l'objectif de **professionnalisation des structures de la branche** et de **renforcement des compétences des salariés**.

[En savoir plus](#)

COSMOS : Sollicitation jurys diplômes d'État & mission de contrôle pédagogique des formations en apprentissage

COSMOS : SOLLICITATION JURYS DIPLOMES D'ÉTAT & MISSION DE CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE



Plus d'informations



INFOS JURIDIQUES

Contrat de travail à temps partiel annualisé : pas de requalification en contrat à temps plein

En cas de travail à temps partiel, le recours aux heures complémentaires ne peut conduire à porter la durée du travail accomplie par le salarié au niveau de la durée légale de 35 heures hebdomadaires ou ... [Lire plus.](#)

Les conditions d'exercice du CQP Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (CQP ALS AGEE) évoluent !

La restriction "à l'exclusion des cours individuel" est supprimée. ... [Lire plus.](#)

Informations à communiquer aux salariés à la suite d'une embauche

Il s'agit du décret d'application de la loi n° 2023-171 du 9 mars 2023, transposant la directive européenne n° 2019-1152 du 20 juin 2019, qui a renforcé l'obligation d'information de l'employeur sur ... [Lire plus.](#)



Nous contacter

29 Boulevard Saint Michel 72000 Le Mans

psl72@profession-sport-loisirs.fr

02 52 19 21 23

<http://sarthe.profession-sport-loisirs.fr/>



Partager ce message :  

[S'abonner](#) | [Engagements de confidentialité](#)

